

Urgence Macron : après la prison du Coro, le baïllon de la loi Avia



Macron et ses complices ont mis une option sur le mensonge : eux seuls ont le droit de mentir... Ceux attribués faussement au peuple (vérités qui les dérangent) seront donc sévèrement punis, notamment par leur dernière arme en date, la loi Avia !

Dans le même temps où le gouvernement nous prive de notre liberté, y compris dans ce simulacre de sortie de confinement destiné à limiter d'éventuels regroupements de mécontents se

muant en gigantesques manifestations... et où la pandémie qu'il a grossie à souhait, afin de nous terroriser, n'est pas encore terminée, même qu'une possible seconde vague pourrait se manifester... ceux qui prétendent avoir super bien géré la crise du Coronavirus ont décidé que leur première urgence serait de nous museler !

Il est vrai que de leur point de vue, la vie s'est arrêtée puisque d'après leurs médias, tous les journaux d'infos tournent autour du virus, et que rien d'autre ne se produit dans le monde, et surtout pas en France.

Pourtant, malgré leurs grands airs de matamores, Macron et ses sbires ne semblent pas avoir la conscience aussi tranquille qu'ils l'affichent, cette nouvelle précipitation prouvant au contraire qu'ils balisent sérieusement au sujet de nos réactions.

Ainsi la proposition de loi en vue de lutter contre « la cyberhaine » (*comprendre toute manifestation de critique sur les réseaux sociaux*), connue sous le joli nom de la députée-cannibale LREM, **Lætitia Avia** (*celle qui mange du chauffeur de taxi pour son goûter*) refait surface, puisque c'est ce mercredi 13 mai (*deux jours après la « levée d'écrou », bien que nous soyons toujours en liberté conditionnelle*) que ce monument d'hypocrisie passera en lecture finale.

Selon Cédric O, lors de sa longue audition devant la commission des affaires culturelles, « il s'agit maintenant de faire en sorte de prendre les décrets d'application au plus vite pour que cette loi s'applique ».

Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale en juillet 2019, puis modifié par le Sénat, après avoir fait couler beaucoup d'encre et de salive, le texte a entamé sa dernière ligne droite, et nous sentons bien, avec cet empressement à y apporter les dernières précisions, qu'il y a urgence pour eux à dompter définitivement (*croient-ils !*) nos

velléités de révoltes contre leurs diktats... qui ne seraient cependant pas de la dictature !

https://www.lepoint.fr/high-tech-internet/haine-en-ligne-l-assembly-adopte-la-loi-avia-09-07-2019-2323565_47.php

Ainsi leur incurie, qui ne fait plus aucun doute, et est désormais connue du monde entier, est responsable de milliers de morts, qui auraient pu échapper au virus s'ils s'étaient montrés à la hauteur, alors qu'au contraire, à chaque étape ils ont fait toujours pire.

Ils ont donc délibérément tué des milliers de Français en tardant à prendre les bonnes mesures, voire en les refusant ; ils ont tué l'économie française avec leur confinement global et immédiat... les faillites vont se multiplier, des millions de Français vont se retrouver à la rue et au chômage... mais la première des urgences pour ces ordures, c'est de bâillonner ceux qui oseraient protester !

Et ils savent que nous savons... raison pour laquelle ils ne sont pas aussi zen qu'ils le montrent et que la panique se perçoit à la fébrilité de leurs décisions désordonnées.

Alors, dans leur esprit malade, la seule chose qui puisse les sauver, c'est donc de nous étouffer, de nous soumettre **en censurant notre parole, qu'il suffira de décréter « haineuse »**, grâce à cette loi inique, pour être débarrasser des « gêneurs » en les envoyant sous ce prétexte chez leurs complices de la justice rouge !

Cette loi, c'est la mise en place d'une « gigantesque machine d'État de délation » qui traquera le moindre soupçon de déviance du politiquement correct, c'est un véritable ministère de la Vérité (la leur !) qu'ils souhaitent ainsi mettre en place, contre les citoyens récalcitrants à la pensée unique.

On a déjà pu voir, pendant le confinement, de sordides

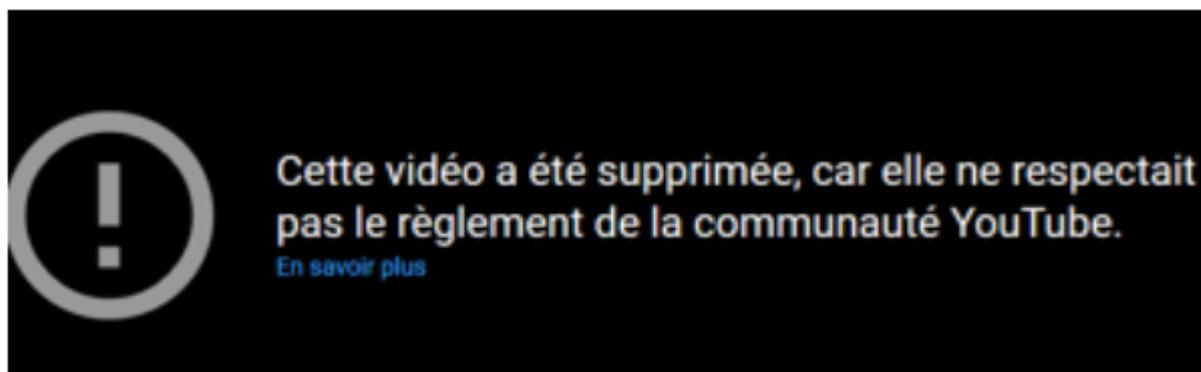
délations de voisins sortant hors des limites et délais autorisés, par de petits kapos empressés de se faire bien voir.

Alors, à l'instar de l'ex-collègue de **Sébastien Jallamion (*)**, ayant dénoncé celui-ci à leur direction pour avoir posté sur un compte personnel des vérités qui ne lui convenaient pas... il est à craindre que désormais beaucoup de Sébastien voient leur vie brisée parce qu'un « humaniste bien-pensant » les aura dénoncés aux hautes autorités. Belle saloperie !

(*) « À mort le flic » aux éditions Riposte Laïque

YouTube pratique déjà depuis longtemps la censure des mal-pensants, en fermant leur compte.

Attendons-nous donc à voir fleurir, de plus en plus, la formule consacrée ci-après, dès qu'une vidéo aura le toupet d'oser le moindre embryon de critique envers nos dirigeants et leurs alliés.



La situation est grave mais pas désespérée, car à tout problème il y a une solution, en l'occurrence, celle de les laisser "quimper" et de passer à la concurrence, notamment **TVS24ru** :

TVS24.ru est un service d'hébergement de vidéos, comme YouTube, Dailymotion etc. Mais alors que ces grands services censurent régulièrement les vidéos sur pression des

gouvernements occidentaux, TVS24, basé en Russie, ne répond qu'aux requêtes des autorités de la Fédération de Russie.

Même chose pour **Facebook, Twitter, Instagram...** mettant en pénitence de quelques jours, ou semaines, quiconque poste des vérités insupportables aux yeux des mondialistes, et vont jusqu'à fermer vos comptes si vous récidivez...

La parade est alors de les laisser entre eux, et de passer chez VK où les propos anti-Gouvernement français ne sont pas censurés. De plus en plus de transfuges des réseaux précités se retrouvent sur VK et si la branche « française » est pour l'instant moins dense que FB et autres, elle est néanmoins en constante évolution, au fur et à mesure que sévit la censure en France.

VKontakte ou VK (en russe : « В Контакте », traduit par « en contact ») est un site Web de réseautage social russe similaire à Facebook ; **il est le réseau social le plus utilisé en Russie** et d'après Alexa Internet, c'est le site le plus visité en Biélorussie, le troisième au Kazakhstan. Il se situe au 25^e rang des sites les plus visités dans le monde.

Loi Avia ou pas, il n'est pas dit que nous deviendrons muets... ce serait mal connaître l'indiscipline gauloise qui coule littéralement dans nos veines, et ce n'est pas parce que nous sommes anesthésiés par la propagande officielle depuis des années qu'il est écrit que nous nous soumettrons encore longtemps...

C'est du moins ce que j'aime à croire.

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression

<https://www.lesnumeriques.com/vie-du-net/derniere-ligne-droite-pour-la-loi-avia-sur-la-cyberhaine-n150095.html>

<https://ripostelaique.com/loi-avia-michel-onfray-denonce-la-fin-de-notre-democratie.html>

<https://ripostelaique.com/loi-avia-vers-la-dictature-macron-pour-museler-les-mal-pensants.html>

<https://ripostelaique.com/loi-avia-la-liberte-de-pensee-au-gou-lag.html>